



Chers représentants des clubs, chers amis du football

Après de longs mois de Lockdown, le Conseil fédéral a présenté ce mercredi des projets de premières mesures d'assouplissement qui devraient également avoir un impact positif sur notre football bien-aimé. Si les cantons approuvent les projets du Conseil fédéral, les mesures suivantes, entre autres, seront adoptées mercredi prochain (24 février 2021), avec effet au 1^{er} mars 2021 (pour plus de détails, veuillez consulter le [communiqué de presse du Conseil fédéral](#)) :

- Les installations sportives de plein air telles que les terrains de football devraient pouvoir être rouvertes ;
- des entraînements *et des compétitions* (championnats, coupes) devraient être possibles pour les jeunes jusqu'à l'âge de 18 ans (c'est-à-dire juniors B et plus jeunes) ;
- les joueurs âgés de 18 ans et plus devraient pouvoir utiliser les terrains de football pour s'entraîner par groupes de cinq et sans contact physique.

Si la situation continue à évoluer positivement, de nouveaux assouplissements seront décidés le 24 mars 2021 avec effet au 1^{er} avril 2021. À partir de cette date, tout le football de base devrait pouvoir s'entraîner et jouer à nouveau normalement. Par conséquent, selon l'état d'aujourd'hui, un redémarrage de la saison dans toutes les catégories peut être envisagé à partir du week-end des 17/18 avril 2021.

Nous espérons vous être utiles avec ces informations. Nous et les organisations responsables (Première Ligue, Ligue Amateur, Associations régionales) vous tiendrons bien entendu informés des développements ultérieurs. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter (de préférence par e-mail à corona@football.ch).

ASF – 17.02.2021

Traduit avec www.DeepL.com/Translator (version gratuite)